

ASSEMBLÉE NATIONALE

27 septembre 2013

GARANTIR L'AVENIR ET LA JUSTICE DU SYSTÈME DE RETRAITES - (N° 1376)

Adopté

AMENDEMENT

N ° AS378

présenté par
M. Issindou, rapporteur

ARTICLE 6

A la deuxième phrase de l'alinéa 43, supprimer les mots :

« en vigueur ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel